

A partir de 50 salariés

formation présentielle/distanciel – **inter**

Enjeux Le législateur a prévu un temps de formation obligatoire **pour tous les représentants du personnel (titulaires et suppléants du CSE) en charge de la santé**, de la sécurité et des conditions de travail des salariés. **Formation renouvelable après 4 ans de mandat.**

Pour maîtriser cette mission, il est important d'acquérir des connaissances suffisantes afin d'utiliser pleinement les moyens prévus par les textes. Les élus sont alors une réelle force de proposition pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Ce qui permet de dialoguer efficacement avec les salariés et l'employeur puis d'obtenir des résultats concrets.

Public visé

Membres de la **C2SCT**

Prérequis

Avoir suivi une **formation initiale SSCT**

Objectifs

- actualiser ses connaissances en ssct
- perfectionner sa pratique du mandat :
- améliorer son efficacité en matière d'inspections et d'enquêtes
- accroître sa capacité d'intervention
- renforcer sa capacité à communiquer entre élus, avec les salariés et l'employeur (oral et écrit)

Moyens et méthode pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Approche théorique**

Remise d'un support d'appui. Lecture commentée participative. Echanges d'expériences avec les participants. Présentation des méthodes d'observation, d'entretien, de visite, d'analyse des résultats.

- **Approche pratique**

Application de la méthode LMNOP avec le groupe.

Arbre des causes

Durée 5 jours (5 x 7 heures)

Horaires 9h – 17h

Prix

1 950 €/personne (+ tva 20%)
 pour les associations non soumises à la tva : nos prix s'entendent net

Dates inter

PARIS / VISIO :

1 au 5 décembre 2025
 2 au 6 février 2026
 23 au 27 mars 2026
 8 au 12 juin 2026
 28 septembre au 2 octobre 2026
 7 au 11 décembre 2026

Intervenants

Choisis parmi 16 formateurs confirmés dont sur la Partie juridique : Mathieu BESSON depuis 2001, Angélique DELLEVI depuis 2012 et sur le thème de la prévention des risques : Jean-Pierre RENOUARD formateur depuis 1985, ou Laure GAERTNER depuis 2009, ou Myriam LIAOURACI depuis 2013.

Formation renouvellement ssct

Membre de la c2sct – 5 jours

Programme détaillé

Programme adaptable aux besoins réels des participants

1 - Accueil

- Présentation des **objectifs** du stage et du programme, des participants, de leurs attentes, des méthodes de travail.

Formateur en droit social (1 jour) :

2 - Actualiser ses connaissances pour être proactif

ACTUALITES JURIDIQUES

- Evolutions législative, réglementaire et jurisprudentielle, ANI
- dont la loi d'août 2021 Prévention et santé au travail
- dont les thématiques environnementales

BILAN DES ACTIONS MENEES ET PARTAGE D'EXPERIENCE

- Utilisation d'outils tel que la Swot
- Relations CSE/CSSCT/RP
- Impact de l'**accord d'entreprise** éventuel, sur la mise en place et/ou le fonctionnement du CSE, et Règlement intérieur du CSE

Formateur(s) en prévention des risques (2 jours) :

3 - Améliorer son efficacité en matière d'inspections et d'enquêtes

- Le système mnémotechnique d'aide à la conduite d'enquête : « L.M.N.O.P »
- Les axes de construction d'un guide d'inspection ou de « visite » à usage interne
- Définition des thématiques par métier ou par risques à synthétiser en check-list ou en fiches documentaires
- A partir des sites de ressources, la sélection des contenus des fiches documentaires à usage opérationnel des élus

4 - Application / Exercice pratique

- **Conduite d'entretien et d'observation sur situation de travail, exercice d'application pratique avec la participation des stagiaires**
 - pour savoir présenter et conduire un entretien sur une situation de travail,
 - pour savoir observer un lieu de travail, construire des questions et poser l'exposition à un ou des risques, à partir du recueil des données objectives en lien avec le travail,
 - pour savoir adapter des outils simplifiés d'inspection et d'enquête
- **Analyser l'accident de travail par la méthode de l'arbre des causes**

5 – Améliorer la prévention des risques dans l'entreprises

LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) ET LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (PAPRIPACT)

- Le DUERP, outil de prévention et de protection des salariés
- La notion d'unité de travail
- La réactualisation annuelle ou ponctuelle
- Le système de cotation fréquence / gravité
- La cotation des solutions en prévention
- Application sur des **exemples**
- DUERP et PAPRIPACT, du diagnostic à l'action
- Le contenu des avis du CSE pour renforcer l'action du CSE

Sur la base des documents issus de l'entreprise

Formateur en communication (1 jour) :

6 – Motiver, argumenter, convaincre en ssct

- Les objets de communication : projet, action
- Les publics, les cibles de communication
- Les objectifs de communication adaptés
- Le positionnement, l'image
- La définition d'un canevas stratégique spécifique à la communication : assurer une lisibilité et une visibilité du projet pour toutes les cibles identifiées
- Disposer d'une méthodologie pour évaluer les besoins de communication et établir un diagnostic
- Construire un tableau de bord pour piloter la mise en œuvre des actions de communication

7 - Plan d'actions de communication

- Les outils de communication traditionnels
- Élaborer un plan d'actions de communication cohérent avec la culture et la stratégie de l'instance
- Être vu, être lu, être compris. Les règles de présentation, le choix des couleurs, des visuels, des polices de caractère...
- Les outils de l'internet : sites, blogs, réseaux sociaux
- Planifier et budgéter son plan d'actions

Apports méthodologiques et mise en application avec exercices individuels et en groupe (serious game).

8 - Télétravail et droit à la déconnexion

- Ani 2020
- Charte ou accord d'entreprise
- La fiche INRS
- Pouvoir et responsabilité de l'employeur
- Accident du Travail au domicile
- La mise à jour du DUERP
- Le partage du poste de travail (« Flex-office »)

9 - Les Risques Psycho-Sociaux et le droit

- Le harcèlement **moral** (et/ou institutionnel)
- Le harcèlement **sexuel** et les agissements sexistes
- Le harcèlement **discriminatoire**
- Le **stress** au travail, épuisement professionnel, surmenage, manque de travail et ennui professionnel

(Code du travail, Accord National Interprofessionnel, jurisprudences)

10 - Evaluation de la formation

Suivi et évaluation

Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation

Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Formation à distance

Nous proposons 3 possibilités de formation (en inter ou en intra) :

- **En présentiel.** (en respectant les normes sanitaires : distanciation, mesures barrières... protocole sanitaire à disposition)
- **En mixte.** Une partie des participants en présentiel, l'autre à distance
- **En visio,** à distance

Suivi de la formation

Vous pouvez participer sur :

- **une session continue.** 5 jours sur une semaine.
- **ou sur 2 sessions, au format 3 jours + 2 jours.** Suivre le module « de base » de 3 jours sur une session puis le module « ssct » de 2 jours sur une session suivante (dans cet ordre)

Merci d'indiquer votre choix sur le Bulletin d'inscription joint.

Précisions complémentaires

Créé en 1965, notre cabinet est agréé de façon continue depuis 1985 en matière de formation de représentants du personnel au CHSCT.

Notre cabinet n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE : _____ (signature/cachet entreprise)

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

PERSONNE A CONTACTER:

FONCTION : _____

Date :

Veuillez inscrire

Participants + e-mail (pour accès à la plateforme de formation) NOM - Prénom e-mail	Dates de la session continue (5 jours)	ou sur 2 sessions distinctes	
		I - Module juridique (2 jours)	2 - Module Prévention des risques (3 jours)
Cocher la session ou les modules choisis			
	<input type="checkbox"/> I au 5 décembre 2025	<input type="checkbox"/> I-2 décembre 2025	<input type="checkbox"/> 4-5-6 février 2026
	<input type="checkbox"/> 2 au 6 février 2026	<input type="checkbox"/> 2-3 février 2026	<input type="checkbox"/> 25-26-27 mars 2026
	<input type="checkbox"/> 23 au 27 mars 2026	<input type="checkbox"/> 23-24 mars 2026	<input type="checkbox"/> 10-11-12 juin 2026
	<input type="checkbox"/> 8 au 12 juin 2026	<input type="checkbox"/> 8-9 juin 2026	<input type="checkbox"/> 30 septembre et 1-2 octobre 2026
	<input type="checkbox"/> 28 septembre au 2 octobre 2026	<input type="checkbox"/> 28-29 septembre 2026	<input type="checkbox"/> 9-10-11 décembre 2026
	<input type="checkbox"/> 7 au 11 décembre 2026 De 9h00 à 17h00 <input type="checkbox"/> à Paris <input type="checkbox"/> en visio	<input type="checkbox"/> 7-8 décembre 2026 De 9h00 à 17h00 <input type="checkbox"/> à Paris <input type="checkbox"/> en visio	<input type="checkbox"/> janvier/février 2027 De 9h00 à 17h00 <input type="checkbox"/> à Paris <input type="checkbox"/> en visio

Tarif de la formation : **1 950 € ht*** par personne, soit : **2 340 € ttc**

* Pour les associations non soumises à la Tva, prix **exonéré** de toutes taxes

Facturation exonérée de tva : oui

Cette participation comprend les pauses ainsi qu'une documentation d'appui.

Ne comprend pas le repas des participants.

Bulletin à retourner par mail à info@sicoge.com

Toute annulation moins de 15 jours calendaires avant le début du stage donnera lieu à facturation de 50% du montant du stage. Toute annulation postérieure au début de la formation donnera lieu à facturation du montant du stage, sauf cas de force majeure

Formation renouvellement ssct

Rôle et fonctionnement

Membre de la C2SCT – 5 jours

Recueil des attentes et besoins des participants

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés, merci de nous prévenir avant le début de la session. Vous pouvez nous contacter au 01 56 23 06 03 ou par mail info@sicoge.com.

Avez-vous des attentes et des besoins particuliers à nous communiquer ?

non

oui

si oui, lesquels :

Quelques-unes de nos références en formation SSCT :

ACCENTURE, AGF VIE, AIR FOILS 59, AIR LIQUIDE, AIRBUS, AIXIAL, AKKA INGENIERIE, ALGECO, ALLIANCE FRANCAISE, ALTRAN, AMA RENNES, APERAM, APF 59, ARCELOR MITTAL, ASLAND, ATEA, ATOS, AUCHAN, AUDIENS, AUSY, AXIANS RAIL, BAYARD, BL EVOLUTION, CAP GEMINI, CARAC, CARREFOUR, CEGELEC, CGI, CHANEL, CITROËN, COFIROUTE, CLINIQUE LA MONTAGNE, CLINIQUE LES 3 SOLEILS, COFINOGA, CONFORAMA, COOPERATIVE SYSTEME U, CULLIGAN, DASSAULT SYSTEM, DELMAS BORDEAUX, DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT, DLA PIPER, DOCTOLIB, EDF ENERGIES RENOUVELABLES, EFFIA STATIONNEMENT, ELIS, ELSEVIER, EOLANE, ESPACEO-UCPA, , FONDATION L BELLAN, FONDATION ROTSCHLID, FRANCAISE DES JEUX, FRANFINANCE, FUTURSKILL, GDE, GENETHON, GIE DES CARTES BANCAIRES, GN RESOUND, GROUPE LAMY, HACHETTE LIVRES, H&M, HOGAN LOVELLS, HOPITAL LA MUSSE, HOTEL ROYAL MONCEAU, IGESA, INRAE, INSTITUT CURIE, INSTITUT ARNAUD TZANCK, INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL, IPSEN GROUP, KELLOGS, KIMBERLY CLARK, KONICA MINOLTA, LABORATOIRE UPSA AGEN, LAFARGE PEINTURES, LOUVRE HOTELS, LSN GROUPE, LUBRIZOL, LA MEUSIENNE, MALAKOFF HUMANIS, MONDELEZ, NATIXIS, NEOMA BUSINESS SCHOOL, NEPSEN, NEXITY, OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE PARIS, OGER INTERNATIONAL, ONERA, OPCO-EP, PARROT SA, POLYDATA, PROSERVIA, PUBLICIS EVENTS, QARE, RECIPHARM, SAUVEGARDE 95, SEGULA, SERVICE SANTE AU TRAVAIL, SOGETI IS, SOUFFLET, STANLEY SECURITY, SUPELEC, SYSTEM, THALES, TNT-EXPRESS FRANCE, TOLLENS, TOTAL, UFCV, VEOLIA PROPRETE, VIVEO, WARNER BROS, WESTERN UNION...

www.sicoge.com

01 56 23 06 03



SICOGÉ ◆ 5 rue de Provence 75009 Paris ◆ www.sicoge.com ◆ T. 01.56.23.06.03
info@sicoge.com ◆ Agrément Sicoge ssct - 1985 - arrêté n° 85 808